

Football/Au terme de la 1ère édition du Festival international des écoles de sport pour la tolérance et l'amitié " Fiesta 2017 "/Impressions

Satisfecit global



L'ambassadeur du Gabon au Maroc, Abdu Razzaq Guy Kambogo (1er plan) : "C'est un bonheur..."



La directrice du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah, présidente du comité d'organisation de "Fiesta 2017".

Propos recueillis par MIKOLO-MIKOLO Rabat/Maroc

Abdu Razzaq Guy Kambogo, ambassadeur du Gabon au Maroc : « C'est un bonheur non seulement parce que les enfants ont gagné, mais surtout du fait que la compétition s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. C'était une belle occasion de démontrer la cohésion et la continuité entre nos deux pays : le Maroc et le Gabon. En ce qui concerne les deux sacres des jeunes pensionnaires de l'école de football de CF Mounana, je ne peux qu'être heureux. Je suis le premier satisfait des performances réalisées par les U-12 et U-14 gabonais. Ils sont venus de loin, ils ont produit un football qui fait rêver. C'est une fierté et un bonheur. Félicitations aux organisateurs de "Fiesta 2017" et aux encadreurs des deux catégories gabonaises. Nous osons espérer que ce tournoi sera maintenu. Car, ce que nous venons de voir, laisse espérer que d'ici quelques années, nous aurons un bon creuset de jeunes footballeurs pétris de qualité. Nous avons bon espoir ».

Hervé-Patrick Opian-gah, président de CF Mounana : « Joie et satisfaction ! Les U-12 et U-14 de CF Mounana viennent de très loin. Nous avons répondu aux sollicitations de nos frères marocains pour qui le Gabon a été l'invité d'honneur. Le côté positif de notre participation n'est pas tant les résultats, mais le fait que les jeunes se sont confrontés aux autres

jeunes. Ils ont évalué aussi leur niveau aux plans tactique, technique et mental. Le plus facile étant passé, le plus difficile reste à venir. C'est-à-dire maintenir ces deux groupes avec les autres catégories restées au pays, afin qu'ils puissent évoluer ensemble. »

Samira Hemama, directrice du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah et président du comité d'organisation : « En ma qualité de présidente du comité d'organisation, je tiens d'abord à remercier la délégation gabonaise, qui a répondu favorablement à notre invitation. C'est un honneur et un plaisir de la recevoir sur leur propre terre qui est le Maroc. Parce que nous sommes amis et frères. Nous avons organisé ce grand événement sportif pour les jeunes des U-12 et U-14 issus des écoles de football, de l'athlétisme et du basket-ball. Nous avons choisi comme dates le 16 et le 17 juin. Le 16 juin est réservé à la Journée mondiale de l'enfant africain, et le 17 juin à la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse. Nous sommes donc bien dans les orientations du Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie. Des orientations au niveau du continent africain et de l'ouverture vers l'Afrique. Nous sommes ravis que nos chers frères gabonais aient remporté les deux trophées en football. On espère que cet événement se reproduira chaque année, et que nous accueillerons d'autres disciplines et d'autres pays frères africains. Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine. »



REPUBLIQUE GABONAISE Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

APPEL A COTISATION DU 2^{ème} TRIMESTRE 2017

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de l'appel à cotisation du 2^{ème} trimestre 2017, le 15 Juin 2017.

A cet effet, **les Déclarations Trimestrielles de Salaire (DTS)** seront disponibles en ligne le lundi 26 Juin 2017 et peuvent être récupérées à partir du site www.cnamgs.ga ou auprès des services de la Direction du Recouvrement et du Contentieux sise au quartier Glass, non loin du carrefour Hassan Hejeij.

Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne (e-déclaration) sont reçus sur rendez-vous, en appelant au **8889**.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaire auprès des Délégations Provinciales de leur localité respective.

Pour rappel, les cotisations du 2^{ème} trimestre 2017 sont exigibles du **1^{er} au 31 Juillet 2017**.

Aussi, les taux de cotisations sont désormais les suivants :

- **Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;**
- **Taux de cotisation employés : 2% ;**
- **Plafond : 2 500 000 F CFA.**

LA CNAMGS vous remercie d'avance et compte sur le respect de ces dispositions pour assurer à tous le meilleur service.

Fait à Libreville, le

Le Directeur Général

Pr. Michel MBOUSSOU



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

